Pharma-NEWS
2 novembre 2026
CHRONIQUE I REVUE DE PRESSE I DATES À RETENIR
N° 849

Pharmacien : un professionnel de santé apprécié des patients, oublié des décideurs…



CHRONIQUE
L'ACTU PHARMA DÉCRYPTÉE

REVUE DE PRESSE
TITRES CLÉS DE LA SEMAINE

DATES À RETENIR
LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



CHRONIQUE

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



Pharmacien : un professionnel de santé apprécié des patient, oublié des décideurs…

«On a tous une pharmacie dans sa vie.» En lançant cette campagne en 2014, l'Ordre national des pharmaciens français avait trouvé les mots justes. Derrière cette formule se dessine une réalité : l'officine est un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement, souvent fréquenté bien avant les autres structures de soins.

Deux enquêtes françaises confortent ce constat. En mars 2026, une étude OpinionWay[1] menée pour PharmagoraPlus auprès de 1 017 personnes révélait que 93 % des Français font confiance aux pharmaciens pour les conseiller sur un sujet médical. En 2025, l'enquête Pharma Système Qualité[2] affichait une satisfaction de 9,4/10 auprès de quelque 30 000 patients. Ce dernier résultat concerne toutefois près de 700 pharmacies engagées dans une démarche qualité : il ne saurait être généralisé à toutes les officines.

Au Maroc, l'étude[3] *«Le comportement professionnel au Maroc»*, publiée en octobre 2026 par le Centre marocain pour la citoyenneté, apporte un éclairage tout aussi intéressant.

Les pharmacies arrivent en tête des métiers et services privés évalués, avec 70,7 % de satisfaction, contre 39,2 % pour les médecins du privé et 12,7 % pour la santé publique. Ces résultats mesurent des expériences différentes ; ils n'établissent ni les causes des écarts ni une supériorité générale d'un secteur. Ils témoignent néanmoins d'un capital de confiance que les décideurs gagneraient à considérer.

Chaque jour, les équipes officinales accompagnent femmes enceintes, jeunes parents, malades chroniques et patients atteints de pathologies lourdes, dans les métropoles comme dans les territoires enclavés. Leur disponibilité et leurs conseils constituent des services essentiels, largement non rémunérés.

À cet accompagnement s'ajoutent des tâches administratives chronophages. En attendant la feuille de soins électronique, préparer un dossier de remboursement mobilise parfois plus d'un quart d'heure : découpage des codes-barres, pièces à joindre, renseignements du patient à compléter. Ce temps mérite d'être reconnu, mais surtout libéré au profit du soin.

Les bonnes pratiques officinales offrent une occasion de structurer davantage cette contribution. Le rôle du pharmacien dans la prévention, le bon usage des médicaments et le soutien à l'observance peut également renforcer la qualité des soins et contribuer à limiter les dépenses évitables. Encore faut-il accompagner leur mise en œuvre, financer la formation continue et donner un cadre clair aux nouvelles missions.

Car la confiance ne suffit pas à assurer la pérennité des officines. Les baisses de prix non compensées fragilisent leur économie. Le blocage des instances ordinales affaiblit également la régulation professionnelle. On ne peut continuer à formuler des exigences à l'endroit du pharmacien sans lui donner les moyens d'agir.

Certes, le découragement est réel, mais la résignation ne doit pas l'emporter. L'arrivée d'un nouveau ministre de la Santé, l'expertise de l'Agence et les compétences de la profession peuvent ouvrir une nouvelle dynamique. À condition de transformer les intentions en décisions concrètes.

Les patients reconnaissent déjà l'utilité du pharmacien. Il appartient désormais aux décideurs de traduire cette confiance en une place effective dans le parcours de soins.

Sources:

1- **OpinionWay.** La perception par les Français des différentes missions du pharmacien. Étude pour PharmagoraPlus, mars 2026.
Lien :
https://www.opinion-way.com/fr/publications/la-perception-par-les-francais-des-differentes-missions-du-pharmacien-2026-22892/?utm_source=chatgpt.com

2- **Pharma Système Qualité — France**, juin 2025
Pharma Système Qualité. Un plébiscite des missions officinales documenté par les 13e Journées Qualité de PHSQ. Communiqué de presse, 18 juin 2025.
Lien:
https://pharmasystemequalite.com/wp-content/uploads/2025/06/06-2025-CP-Journees-qualite-VDEF.pdf?utm_source=chatgpt.com

3- **Centre Marocain pour la Citoyenneté**. Le comportement professionnel au Maroc : perceptions des citoyens sur les pratiques professionnelles, la qualité des services et la relation avec les usagers et les clients. Résultats d'une enquête d'opinion. Supervision : Rachid Essedik, octobre 2026.

CARBOFLORE-GS

SOULAGE DES GAZ INTESTINAUX



PLUS DE CONFORT

et de joie de vivre!





Charbon végétal



Levure de bière

Génération Santé
Laboratoires Pharmaceutiques

Complément alimentaire n'est pas un médicament

COUVERTURE

Oncologie au Maroc : une mobilisation collective pour un parcours de soins plus sûr et plus humain

Abderrahim DERRAJI, Docteur en pharmacie

Faire progresser la prise en charge du cancer suppose de conjuguer diagnostic précoce, traitements adaptés et accompagnement continu. Cette ambition était au cœur de la rencontre organisée le 31 octobre 2026 à Casablanca par l'Association Les Amis du ruban rose, en partenariat avec Roche Maroc. Au terme d'Octobre Rose, professionnels de santé, représentants institutionnels, associations de patients et experts du numérique ont croisé leurs regards sur les moyens de renforcer la sécurité en oncologie.

Le fil conducteur des échanges était clair : la protection du patient se construit à chaque étape de son parcours. Dès la suspicion diagnostique, une orientation rapide et une information accessible sont essentielles.

Pendant les traitements et le suivi, la coordination entre intervenants permet de prévenir les ruptures, de mieux surveiller la tolérance et de préserver la continuité des soins.

Consacrée à cette organisation, la première table ronde réunissait notamment le Pr Youssef Hafidi, Mme Bahija Gouimi, le Pr Chakib Nejjari et le Pr Najib Al Idrissi. Les discussions portaient sur la fluidité du parcours, l'articulation entre structures et l'équité territoriale. L'objectif est de permettre à chaque malade, quel que soit son lieu de résidence, d'accéder à une prise en charge répondant aux mêmes exigences de qualité et de sécurité.

Cette continuité implique également de réduire les obstacles économiques et administratifs susceptibles de retarder ou d'interrompre les traitements. Dans le contexte de la réforme sanitaire marocaine, rapprocher les acteurs publics, privés et associatifs constitue une voie pour mieux répondre aux besoins des patients et de leurs proches.

Le second volet abordait la contribution du numérique, avec M. Khalil Aouad, le Dr Saad Chaachou, M. Aniba, le Pr Najib Al Idrissi et le Dr Abdeslam Lahlou.

Le dossier médical partagé figurait parmi les leviers examinés pour rendre les informations disponibles aux professionnels concernés, faciliter

les décisions et limiter les examens redondants. La télémédecine et le suivi à distance peuvent, eux aussi, maintenir le lien après l'hospitalisation et atténuer l'isolement.

Ces outils doivent s'accompagner d'une protection rigoureuse des données, d'une gouvernance claire et de garanties de cybersécurité. La pharmacovigilance numérique et la notification des événements indésirables participent à cette démarche :

partager les difficultés rencontrées permet d'améliorer les pratiques dans une logique d'apprentissage collectif.



M. Aniba,M. Khalil Aouad, Dr Saad Chaachou, Dr Abdeslam Lahlou, Pr Najib Al Idrissi et M. Aziz Rais

Pour Anis El Mekaoui, directeur général de Roche Maroc, l'innovation prend tout son sens lorsqu'elle sert concrètement le patient. Il a rappelé la volonté de l'entreprise de mobiliser son

expertise en oncologie aux côtés de l'écosystème de santé, en favorisant le dialogue et le partage des connaissances.

Latifa Cherif, présidente des Amis du ruban rose, a replacé cette ambition dans sa dimension humaine. Une personne informée, écoutée et reconnue comme partenaire contribue pleinement à la sécurité de ses soins. Le développement du rôle de patient partenaire et des formations associées ouvre des perspectives pour mieux accompagner l'annonce du diagnostic et les étapes suivantes.

Cette rencontre vient nous rappeler que l'amélioration du parcours de soins repose sur une coopération durable, attentive à l'expérience des malades. Une dynamique pour faire avancer ensemble qualité, équité et dignité dans les soins.



M. Anis El Mekaoui, Mme Latifa Cherif et Pr Chakib Nejjari

REVUE DE PRESSE

Nivestim : un lot rappelé au Maroc par précaution

L'Agence marocaine du médicament et des produits de santé (AMMPS) a mis en ligne, le 30 octobre 2026, une alerte concernant le rappel intégral du lot NG0631 de Nivestim 30 MU/0,5 ml. Cette spécialité se présente en solution pour injection ou perfusion, par voie intraveineuse ou sous-cutanée, conditionnée en boîtes de cinq seringues préremplies.

Décidée par le laboratoire Pfizer en accord avec l'Agence, cette mesure intervient après un incident ayant affecté le système d'enregistrement de la température d'une chambre froide.

Les consignes sont immédiates : arrêter toute distribution, dispensation et utilisation du lot concerné, isoler les unités disponibles en quarantaine et organiser leur retour en coordination avec Pfizer. Ces dispositions s'adressent aux pharmaciens d'officine, aux pharmaciens hospitaliers, aux grossistes-répartiteurs ainsi qu'aux établissements de santé publics et privés. Les autres lots de Nivestim ne sont pas concernés.

Pour les équipes pharmaceutiques, cette alerte souligne l'intérêt d'une procédure de rappel clairement définie. Vérifier les numéros de lot dès réception d'un avis, identifier rapidement les stocks concernés et documenter les opérations de retrait facilitent une réponse efficace.

Au-delà de cet épisode, la surveillance des produits thermosensibles exige une traçabilité continue. L'enregistrement des températures, la vérification des dispositifs de mesure et le traitement des anomalies constituent des éléments essentiels de l'assurance qualité. Leur fiabilité permet aux professionnels de sécuriser le circuit du médicament et de réagir rapidement lorsqu'une incertitude apparaît sur les conditions de conservation.

Source : *AMMPS*

Tunisie : les impayés de la CNAM mettent le tiers payant en péril

Le différend financier entre les pharmaciens tunisiens et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) franchit une nouvelle étape. Le Syndicat des pharmaciens d'officine a annoncé la suspension du tiers payant pour les assurés de la caisse à compter du 1er novembre 2026. Dans un communiqué publié le 30 octobre, l'organisation invoque des créances impayées et le non-respect des engagements

contractuels de l'organisme assureur.

Selon le syndicat, cette décision intervient après plusieurs démarches restées sans réponse concrète. Une alerte avait été adressée dès le 19 octobre à la CNAM et aux autorités concernées. Réunie le 27 octobre, l'instance nationale élargie de l'organisation a confirmé la suspension. Les pharmaciens soulignent avoir maintenu leurs prestations malgré les difficultés financières, dans l'espoir de parvenir à une solution préservant le service aux assurés.

Les retards de paiement s'inscrivent, selon l'organisation professionnelle, dans un contexte déjà difficile. Celle-ci dénonce une fiscalité lourde, des problèmes professionnels persistants et un encadrement insuffisant des pratiques non réglementées. Elle présente la suspension comme une mesure destinée à préserver la trésorerie des officines et leur capacité à s'approvisionner en médicaments.

Tout en regrettant les perturbations occasionnées aux citoyens, le syndicat indique avoir sollicité la CNAM pour coordonner le traitement des dossiers et faciliter l'accès aux traitements. Les modalités pratiques doivent toutefois être précisées. À ce stade, les démarches demandées aux assurés et les conséquences financières immédiates de la suspension restent donc à clarifier.

Cette crise illustre la dépendance du tiers payant à la régularité des remboursements. Lorsqu'une pharmacie dispense un médicament sans percevoir immédiatement la part prise en charge par l'assurance, elle consent une avance financière. Si

les règlements tardent, cette avance peut peser sur le renouvellement des stocks et fragiliser l'équilibre de l'officine.

Pour les patients, notamment ceux qui suivent un traitement chronique, une modification des conditions de paiement pourrait compliquer la continuité des soins. Les ménages disposant de faibles ressources seraient particulièrement exposés à l'obligation éventuelle d'avancer des frais supplémentaires.

La résolution du conflit suppose donc davantage qu'un accord de principe. Un calendrier crédible d'apurement des créances, des engagements vérifiables et une information claire des assurés seront essentiels pour restaurer la confiance. L'enjeu dépasse la seule relation entre la CNAM et les pharmaciens : il concerne la capacité du système de couverture maladie à garantir un accès effectif et durable aux médicaments.

Source : *Express FM, 30 octobre 2026.*

VIH : Medicare obtient une baisse de 38 % du prix de Biktarvy

Le programme américain Medicare appliquera, à partir du 1er janvier 2028, un prix maximal négocié de 2 600 dollars (25.533 DH) pour trente jours de traitement par Biktarvy, médicament de Gilead contre le

VIH. Selon les indications communiquées par le laboratoire, ce montant représente une réduction d'environ 38 % par rapport au prix catalogue dans le circuit Medicare.

Cette décision s'inscrit dans le dispositif de négociation instauré par l'Inflation Reduction Act de 2022. Biktarvy figure parmi les quinze médicaments sélectionnés pour le troisième cycle de négociations, dont les nouveaux tarifs entreront en vigueur en 2028. Le mécanisme permet à Medicare de peser directement sur le prix de certains traitements représentant des dépenses importantes pour le programme.

Pour Gilead, les conséquences financières seront significatives. Le groupe estime que le nouveau prix et ses répercussions sur d'autres circuits américains pourraient réduire les revenus de Biktarvy d'environ 1,5 milliard de dollars en 2028 par rapport à 2027. Cette estimation reste préliminaire. Le laboratoire prévoit néanmoins une progression globale de ses revenus dans le VIH, portée par les autres produits de son portefeuille.

Sur le plan de la politique pharmaceutique, cette évolution illustre la capacité d'un grand acheteur public à négocier les conditions financières d'un traitement chronique majeur. Elle invite également à distinguer le prix catalogue, le prix négocié et le montant effectivement supporté par le patient : une réduction de 38 % du premier ne signifie pas automatiquement une diminution identique du reste à charge.



Cette mesure concerne le système américain et n'entraîne aucune baisse automatique au Maroc ou dans les autres pays africains. Son intérêt international tient surtout au débat qu'elle nourrit sur les moyens de concilier financement de l'innovation, soutenabilité des dépenses et accès durable aux traitements. Pour les autorités sanitaires, l'enjeu reste d'obtenir des conditions adaptées à leur propre système de couverture et à leurs ressources.
Source : Reuters, 29 octobre 2026.

Égypte : un partenariat pour produire le vaccin antipneumococcique et renforcer l'autonomie vaccinale

L'Égypte franchit une nouvelle étape dans le développement de son industrie vaccinale. Vaccine and Biotechnology City (VBC) et l'entreprise chinoise Walvax ont signé un accord de transfert technologique destiné à permettre la première production égyptienne du vaccin antipneumococcique conjugué 13-valent, ou PCV13. Annoncé par l'Autorité égyptienne du médicament (EDA) le 26 octobre 2026, ce partenariat vise à consolider l'approvisionnement national et à ouvrir des perspectives d'exportation, notamment vers les marchés africains.

Le projet s'inscrit dans une stratégie de localisation de la fabrication de produits biologiques considérés comme prioritaires. Pour les autorités égyptiennes, l'enjeu est de renforcer les compétences industrielles nationales tout en réduisant la dépendance aux approvisionnements étrangers.

L'ambition dépasse ainsi la seule installation d'une capacité de production : elle repose sur l'acquisition d'un savoir-faire permettant de soutenir durablement la disponibilité des vaccins.

Cette orientation pourrait également contribuer à diversifier les sources d'approvisionnement du continent. Une production régionale constitue un levier potentiel de sécurité sanitaire, à condition de répondre aux besoins des programmes de vaccination et de proposer des volumes, des délais et des coûts compatibles avec leurs contraintes. La proximité géographique ne garantit, à elle seule, ni l'accessibilité économique ni la continuité des livraisons.

La signature de l'accord ne signifie toutefois pas que le vaccin fabriqué en Égypte est immédiatement disponible. Le transfert technologique doit déboucher sur un procédé maîtrisé, une production reproductible et des contrôles documentés. Le site, les procédés et les lots devront satisfaire aux exigences réglementaires applicables avant toute mise à disposition.

L'EDA souligne son rôle d'accompagnement technique et de contrôle, ainsi que l'importance du respect des standards de qualité, de sécurité et d'efficacité. Elle évoque également la préparation des fabricants aux exigences internationales et la perspective d'une préqualification de l'Organisation mondiale de la santé, déterminante pour élargir les débouchés vers les programmes internationaux d'achat.

Pour l'Égypte comme pour ses futurs partenaires africains, l'autonomie vaccinale se construit dans la durée, par l'articulation entre transfert de compétences, exigence réglementaire et accès réel aux produits.

Source : *Autorité égyptienne du médicament, 26 octobre 2026.*

Quelques photos du 12e Congrès national & 5e Africain de Pharmacoéconomie et de pharmacoépidémiologie Rabat, 22 -24 octobre 2026



Pr Amr Maoujoud



Dr Amal YASSINE



Dr Abdulrahman AL-OUMI



Dr Wadih Mina



Mme Karla Eisenhart



Pr Abdou Niang



Dr Ben Illegens



Dr Loubna Alj



Assistance



Assistance



Dr A Derraji et Pr H. El Ouardi



Pr Martin Sabignoso

DATES À RETENIR

18 et 19
DÉCEMBRE 2026
AGADIR

